

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE COMPIEGNE 2
COMMUNE DE JAUX**

- ARRÊTÉ DU MAIRE —

**Arrêté de circulation et de stationnement en raison des travaux de remplacement de cadre et tampon
ORANGE pour Constructel au niveau du 340 rue de la République à JAUX**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE JAUX (Oise)

En raison des travaux,

VU les articles L 2212-1 et L 2213-1 du Code des Collectivités Territoriales,

VU les articles 97 et 98 du Code de l'Administration Communale, ce dernier modifié, par les dispositions de la Loi N° 407 du 18 Juin 1966,

CONSIDERANT qu'en raison des travaux de remplacement de cadre et tampon ORANGE au niveau du 340 rue de la République à JAUX, à effectuer par l'Entreprise UNIVERS RESEAUX demeurant à BALAGNY SUR THERAN (60250). Il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de tout véhicule au droit du chantier.

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1

En cas d'empiétement sur la chaussée, la circulation de tout véhicule devra être faite en alternat, limitée à 30 km /h et réglée manuellement au niveau du 340 rue de la République à JAUX à compter du 18 mai 2026 et pendant toute la durée des travaux. (Durée des travaux estimée à 15 jours). Le stationnement sera également interdit au droit du chantier.

ARTICLE 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place et maintenue par la société intervenante

ARTICLE 3 :

Toute contravention au présent arrêté, sera constatée par un procès-verbal et poursuivie conformément à la Loi.

ARTICLE 4 :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA CROIX-SAINT-OUEN sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

Conformément à l'article R421-1 et suivant du code de Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de La-Croix-Saint-Ouen
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de Compiègne
- Monsieur Antony DA COSTA, Entreprise UNIVERS RESEAUX
- Service des transports et gestion des déchets de l'Agglomération de la Région de Compiègne
- Service des transports régionaux : Oise mobilité



Fait à JAUX, le 12 mai 2026

Le Maire,

Sidonie MUSELET